Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Un cas de Divorce

Par mouna

bonjour
je me suis marié en 2010 en Algérie avec une algérienne que j ai fais venir en France. elle est resté 5ans et une jour et elle est partie sur paris. après 1an elle a demandé le divorce ai fais un avocat on est passé en justice , elle demande la moitié de la maison sachant que j ai acheté ma maison en 2002. Maintenant on s est arrêter là.
ma question est . si j entame une procédure de divorce d Algérie est ce que c est plus rapide? et esq. je ne vais pas avoir de problème avec la justice en France par la suite? sachant q elle ma tout pris comme document (livret de famille, acte de mariage) merci

---
Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France http://conseils-avocat.fr ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50